

RW/921/2025/3538/13744/8

Lot 8

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval de Alle

Nombre d'arbres total	79		
Volume grumes	100,172		
Volume houppiers	0,000	m³	
Volume total	100,172	m³	
Cube moyen	1 268	dm³	
Circonférence moyenne	142,595	cm	
Surface de coupe	23,480	ha	
Contact	COURTOY Simon, 0470 22 19 71		
Triage	Triage De Bohan		
Propriétaire	Vresse Cne		
Lieu(x)-dit(s)	TAILLE TASQUIN		
Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois			
TVA	6 %		
Certification PEFC	tion PEFC Oui		

	Chêne Amélioration Normal Normal	Chêne Amélioration Gélivé Normal	Hêtre Amélioration Normal Normal
Cat.(cm)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)	Nbre Vol.(m³)
95	4	-	-
	2,448		
105	3	1	-
115	10	1	-
	9,983	1,384	
125	9	2	-
135	12	-	-
145	5	1	2
	28,623	3,097	2,168
155	6	1	2
165	7	-	-
175	4	2	-
	28,180	4,397	2,962
185	1	-	-
195	2	-	-
	5,273		
215	1	-	2
225	-	-	1
	2,384		9,273
Total grumes	64 76,891	8 8,878	7 14,403
Houppiers/Taillis	-	-	-